



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95834>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-95834

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500084

Ville : Cherbourg-en-Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1513909>

Identifiant interne de la consultation : DCE-24-26

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : service marché cycle de l'eau

Numéro de téléphone du contact : +33 233082618

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - les références du candidat au cours des 3 dernières années pour des prestations similaires

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27/09/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Service marchés publics

Direction du Cycle de l'eau

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance annuelle des compresseurs à air pour la direction du cycle de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Code CPV principal - Descripteur principal : 50531300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations consistent en la maintenance annuelle des compresseurs à air pour la direction du cycle de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Lieu principal d'exécution du marché : usine Divette, vallée de Quincampoix, RD 900 50100 - Cherbourg-en-Cotentin

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 150000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Accord-cadre sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel fixé à 25 000 euro(s) HT L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2025 ou de la date de notification si celle-ci intervient postérieurement jusqu'au 31 décembre 2025 A l'issue de la première période, l'accord-cadre est reconductible tacitement 5 fois par période d'un an, soit en 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030. Les prix sont fermes la première période contractuelle, puis révisibles une fois par an Paiement sur le budget annexe eau de la collectivité Le paiement des sommes dues se fait dans un délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Obligation de transmettre les demandes de paiement via la plateforme en ligne Chorus Pro

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2024